



Syndicat National Force Ouvrière

P.E.T.U.L.T.E.M.

Personnels d'Etat et Territoriaux de l'Équipement, des transports, de l'Urbanisme, du Logement, du Tourisme, de l'Environnement et de la Mer.

La Défense, le 28 novembre 2011

Monsieur le Secrétaire Général,

Nouvellement élus et réélus le 20 octobre dernier comme représentants des architectes et urbanistes de l'Etat (AUE) en commission administrative paritaire, nous avons l'honneur de solliciter de votre part une intervention pour régulariser la gestion de notre corps des architectes au sein de notre ministère et un entretien pour nous permettre de vous présenter cette situation.

En tant que représentants des agents, nous avons lors de plusieurs séances de la commission demandé à vos représentants d'appliquer les dispositions des statuts et en particulier, en liaison avec le Directeur général de l'Administration et de la Fonction Publique de prévoir la réunion annuelle du comité de suivi de la gestion du corps.

Pour nous une telle réunion doit permettre d'aborder les dispositions suivantes, évoquées et reconnues comme légitimes au cours des commissions administratives depuis de nombreuses années mais dont les services chargés de la gestion des personnels repoussent toujours l'application après une échéance ultérieure. Ce sont :

- le principe d'un généralat intégré,
- des indemnités de fonction et de résultat au même niveau que les autres corps A+,
- des modalités de recrutement et de concours modernisées, en adéquation avec les nouveaux métiers-Grenelle et adaptées aux besoins du ministère et à la formation des architectes,
- une préparation à la prise de poste et des formations continues correspondant effectivement aux besoins actuels et à l'évolution des situations professionnelles,

Monsieur Jean-François MONTEILS
Secrétaire Général du MEDDTL
92055 Paris La Défense cédex,

Copie : Les AUE du MEDDTL
Représentants Culture au Comité de Suivi
FO-PETULTEM

enfin des déroulements de carrière permettant la meilleure utilisation de nos compétences spécifiques et reconnaissant celles-ci.

Ces sujets devaient faire l'objet de groupes de travail à l'initiative des services de la DGAFP dans le cadre du comité de suivi des AUE.

Malheureusement les réunions promises n'ont pu avoir lieu faute de convocation et plus grave, le comité de suivi qui doit se réunir chaque année conformément aux statuts des AUE, n'a pas été réuni en 2011 malgré nos relances régulières.

Nous sommes donc inquiets sur la mise en oeuvre de ces réformes nécessaires qui ont pourtant été annoncées ; nous comptons sur une intervention de votre part pour que soit assuré le fonctionnement de ce lieu de dialogue statutaire. Nous nous permettons d'intervenir auprès de vous-même car, suite à la réorganisation de la DRH, votre représentant qui présidait la dernière CAP n'a pas été en mesure de répondre à ces questions que cependant nous renouvelons régulièrement depuis quatre ans.

Nous sollicitons donc un entretien avec vous pour vous présenter ces points et nous espérons votre intervention pour rappeler la DGAFP aux obligations de réunion du comité de suivi. Nous sommes à votre disposition dans les meilleurs délais afin de ne pas conclure l'année 2011 sur ce défaut d'application des procédures de gestion réglementaires auxquelles nous sommes profondément attachés.

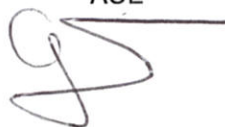
Nous informons les représentants AUE du ministère de la Culture au comité de suivi de notre démarche et souhaitons agir ensemble avec votre soutien vers la DGAFP.

Espérant que vous nous accorderez un entretien et vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos salutations respectueuses,

Pour les représentants FO , majoritaires pour les personnels, à la CAP du corps des AUE

Marie GUIBERT

AUE



Thierry HUBERT

AUEC

